DEPARTEMENT DU **BAS-RHIN**

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 3 décembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU,

Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Excusé(s):

Robert HERRMANN

Absent(s): Monsieur Thierry CARBIENER

Monsieur Pierre BERTRAND Rapporteur:

Coopération transfrontalière - 2113 N° CP/2012/874 -

Projets INTERREG IV A "Upper Rhine Valley - Marketing international" et "Horizon 2020 - Accélérer la transition énergétique dans le Rhin Supérieur"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- à la "Freiburg Wirtschaft Touristik und Messe" GmbH and Co. KG, une subvention de 20 000 € pour la mise en oeuvre du projet INTERREG IV A "Upper Rhine Valley - Marketing international", sous réserve que ce dernier soit accepté par le comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur et que les crédits correspondants soient inscrits au budget départemental
- au Regierungspräsidium Freiburg, une subvention de 9 250 € pour la mise en oeuvre du projet INTERREG IV "Horizon 2020 - Accélérer la transition énergétique dans le Rhin Supérieur", sous réserve que ce dernier soit accepté par le comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur et que les crédits correspondants soient inscrits au budget départemental.

Elle autorise par ailleurs son président à signer le moment venu les conventions de financement relatives à ces deux projets (conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental).

Par dérogation au règlement financier départemental, ces deux subventions seront versées selon les modalités suivantes :

- un premier versement à la signature de la convention de financement et sur présentation d'une demande de versement signée par le représentant qualifié du maître d'ouvrage
- les versements suivants, sur présentation et au prorata d'un état des dépenses réalisées accompagné d'une demande de versement signée par le représentant qualifié du maître d'ouvrage

- le solde, au prorata des dépenses effectivement réalisées, sur présentation d'un rapport final, d'un décompte financier de l'opération et d'une demande de versement signée par le représentant qualifié du maître d'ouvrage.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Shirt

Accusé de réception N $^{\circ}$: A067-226700011-20121203-72906-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 07/12/12